

N° 12

## JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI 29 JANVIER 1960

---

*Onze heures du matin*

## PRIÈRE

Huit pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Morissette, appuyé par M<sup>me</sup> Casselman: Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

“Cette Chambre est d'avis que l'omission, par le gouvernement, de mettre en œuvre et d'énoncer un programme clair et logique, ou de fournir des renseignements complets et exacts, provoque, dans une très large mesure, la confusion et l'incertitude qui règnent dans les esprits au sujet de la défense nationale, des finances publiques, de l'agriculture, des marchés et de l'emploi, ainsi que dans d'autres domaines importants de la responsabilité gouvernementale.”

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à six heures.